

ÉDITORIAL

Un combat éminemment politique !

La grève contre la réforme des retraites est un combat éminemment politique, elle résonne pour Emmanuel Macron comme l'équivalent de la grande grève des mineurs de 1984-1985 pour Margaret Thatcher en Angleterre.

C'est un combat qui se veut décisif, celui par lequel le gouvernement français cherche à abattre ce qui le gêne dans sa fuite en avant néolibérale. Pour faire croire qu'il « n'y a pas d'alternative », il lui faut briser toutes les alternatives, tous les contre-pouvoirs.

À l'époque la Dame de fer savait qu'elle devrait pour y parvenir abattre le pouvoir des mineurs. Une fois ceux-ci vaincus, la société n'aurait plus de défense, la défaite du syndicat le plus fort serait celle du monde du travail dans son ensemble.

Après un combat sans merci et la fin de la résistance des mineurs en mars 1985, c'est bien la résistance au néolibéralisme qui a été balayée, la fin de toute tentative de construction d'une autre logique économique. Désormais, les travailleurs, convaincus de l'inutilité des luttes, se détournent du mouvement syndical et acceptent bon gré mal gré la marchandisation des rapports sociaux.

Il s'agit bien de l'élément central de la victoire culturelle du néolibéralisme au Royaume-Uni.

Bercé par le mythe de cette victoire de 1985 c'est sans surprise qu'Emmanuel Macron a visé les régimes spéciaux dans son projet de réforme des retraites. Il ne pouvait ignorer qu'il allait là vers un conflit majeur avec notamment les syndicats de la RATP et de la SNCF. En brisant leur résistance, il pensait en finir avec la mauvaise volonté française concernant la marchandisation de la société.

Pour lui une victoire signifierait l'affaiblissement significatif du contre-pouvoir syndical, l'inutilité des résistances citoyennes, l'atomisation du monde du travail et la conversion définitive aux lois du marché.

Ce calcul explique qu'il lui fallait frapper fort, dès le mouvement des gilets jaunes en novembre 2018, il a réagi à cette contestation par une répression policière et judiciaire des plus brutales.

Une violence d'État inédite en France pour casser les luttes et démobiliser la société, quand bien même, la majorité de la population soutient grèves et manifestations.

Il s'agit d'épuiser toute opposition et compter sur l'auréole d'une victoire historique pour remporter les élections de 2022, tout en envisageant une large conversion culturelle au néolibéralisme.



Plein de certitudes, le gouvernement a pensé gagner facilement la bataille, en réalité, la lutte continue et la défaite sur le terrain des idées a été complète car elle s'est accompagnée d'une déroute intellectuelle. À aucun moment le gouvernement n'a été capable d'imposer son récit, de rendre crédibles ses intentions et de légitimer par la raison son projet.

L'opinion est demeurée hostile à la réforme, parce qu'aucun des arguments mobilisés n'a été opérant. Le gouvernement n'a convaincu personne, bien au contraire.

Qu'il s'agisse de la soi-disant « faillite » du système de retraite qui justifierait l'urgence de la réforme, l'argument de préten- du bon sens, selon laquelle « on doit travailler plus longtemps parce que l'on vit plus longtemps », celui de la lutte contre les statuts, conçus comme des privilèges.

Ces arguments ont fait long feu, ajoutons à cela les révélations concernant le rôle du gestionnaire d'actifs Américain BlackRock, le très violent avis du Conseil d'État, qui a remis en cause le sérieux du projet de loi et de l'étude d'impact.

En fait, très rapidement, la nature réelle de l'égalité et de l'universalité proposée est apparue très clairement : c'était un alignement par le bas, laissant la voie libre, pour les plus riches, à l'extension du système par capitalisation et à l'aggravation des inégalités actuelles.

En fait, les arguments du pouvoir étaient bien maladroits pour cacher le fond du problème : celui d'une réforme qui entend mettre l'humain au service du capital, faire la part belle aux actionnaires, développer le régime par capitalisation, et ajuster les prestations à l'impératif financier.

L'incapacité du gouvernement d'imposer son récit ne sera pas sans conséquence. Comment faire, concrètement, pour réaliser politiquement une réforme d'une telle ampleur sans avoir réussi à convaincre de son utilité, de sa justice et de sa pertinence ?

Plus que jamais, ce pouvoir s'enferme, seul, dans une prison idéologique et intellectuelle où il se satisfait de ses propres certitudes.

La réalité, c'est que le néolibéralisme ne semble plus avoir le monopole des idées économiques et sociales, en cela, ce mouvement en cours est un tournant, son existence en actes et en idées est sa plus grande victoire.

La bataille doit s'amplifier jusqu'au retrait du projet de loi.

Jacques Passerat
Section Sud-ouest



Colloque « les retraités/es dans le monde numérique »

UCR-30 janvier 2020

Le colloque a réuni dans la salle du CCN à Montreuil près de 250 personnes qui ont participé activement aux débats passionnants sur les enjeux du numérique dans la vie des retraités. Et près de 1 800 internautes l'ont suivi en direct via les réseaux sociaux.

L'introduction au colloque a été faite par Annie Bertelle, membre de l'espace UCR-CGT « enjeux de société » qui a présenté les travaux menés en novembre 2018 sur les retraités et nouvelles technologies. Son rapport a brossé les enjeux qui interpellent les retraités/es confrontés à une rupture de société inédite, la fracture numérique.

Pour les retraités les défis sont de 3 ordres :

- Être en capacité d'accéder aux nouveaux outils, aux nouvelles formes de sociabilité (???) Utiliser et maîtriser des nouvelles technologies...
- Être en capacité avec l'ensemble de la société de comprendre les enjeux et de peser sur les choix, les contrôles, les orientations,
- Construire une société humaine où les rapports entre les humains continuent d'exister voire s'améliorent.

Après un développement autour de la culture numérique (est ce vraiment une culture ?), des algorithmes et de l'intelligence artificielle (oxymore), des enjeux économiques, de souveraineté, et de démocratie, des pistes sont tracées pour construire l'avenir avec les nouvelles technologies au service du progrès de l'humanité.

- Intervention de P. Musso « Technologie du numérique : révolution ou mutations ? »

Exposé universitaire complet sur les 3 grandes révolutions industrielles dont la dernière est le fait de l'informatisation de la société, d'abord dans le domaine militaire, puis les entreprises avant les administrations qui avec la puissance d'internet ont informatisées toutes les démarches avec les citoyens sans se préoccuper de leurs capacités à s'en servir efficacement.

- Intervention de P. Gohet « Services publics, inégalités d'accès et dématérialisation »

L'adjoint au défenseur des droits (M. J. Toubon) a brossé un tableau très précis des missions de cette institution, en relevant les inégalités qui ne cessent de croître et les cas où il y a un déni de service public, ainsi que la nécessité de reconquérir les espaces abandonnés par l'État dont les espaces ruraux.

- Intervention de Maître D. Noguères, vice-présidente de la Ligue des Droits de l'Homme « Numérique et Libertés »

Exposé détaillé sur les aspects restrictions des libertés avec la société numérique, les menaces sur la justice (télé jugements pour les affaires courantes).

Je n'ai pas pu assister aux interventions qui ont suivies : « Nu-

mérique et santé » par C. Prudhomme médecin urgentiste, et la conclusion par M.-P. Pousier membre de ma direction de l'UCR-CGT.

Toutes les interventions sont consultables en vidéo sur le site de l'UCR.

Remarques personnelles :

J'ai été impressionné par le nombre de participants, la qualité des interventions et la teneur des nombreuses questions qui étaient posées.

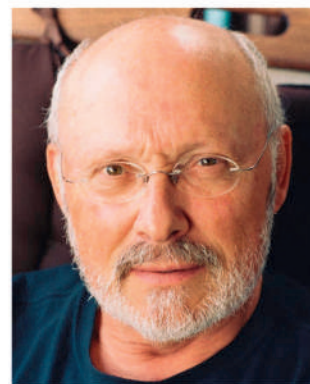
Le constat immédiat est que face à cette révolution les citoyens, et nos militants sont désarmés pour intervenir dans leur environnement, et qu'une nécessaire plateforme revendicative spécifique serait un éclairage, une aide, appréciable tant le décalage entre leurs préoccupations et les discours ambiants est abyssal.

Ensuite les analyses présentées, même si elles ont été assez fouillées, ne sont pas assez critiques sur cette révolution, alors que de nombreuses voix, notamment d'universitaires, commencent à s'élever contre cette orientation sociétale (« Pour en finir avec le numérique » M. Vitali-Rossi Université de Montréal, « Siliconisation du monde, l'irrésistible expansion du libéralisme numérique » de E. Sadin).

Pour ce qui concerne la CGT, et l'UCR, on ne peut que se féliciter du travail mené sur ce sujet décisif, tant pour les salariés que pour les citoyens. Néanmoins le manque de revendications un peu plus précises faisant le lien entre informatisation et maintien, voire développement, des services publics de proximité est un chantier à mener sans délais.

Par ailleurs considérer que tout un chacun peut s'emparer efficacement des outils informatiques imposés est une vue de l'esprit quand on sait que près de 7 % de la société française est analphabète, que la dimension économique de l'acquisition d'équipements individuels est comprise entre 500 et 1 000 € par an et qu'il y a 9 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté... pour terminer croire que tout au long de sa vie un citoyen en bonne santé sera capable d'utiliser les outils numériques ne prend pas en considération l'obsolescence inévitable qui est le lot de tout être humain...

Le débat ne fait que commencer sur le terrain syndical des retraités, il est urgent de l'étendre et le renforcer en défendant nos biens communs (les services publics notamment) et un type de société plus humain et plus collectif.





La CGT était présente à la journée des retraités de la DGI de Roissy

Un pale soleil brillait ce jour-là sur la zone industrielle sans beaucoup d'avions en mouvement. Nos "anciens" venaient fêter la journée des retraités avec un thermomètre bien bas. Donc nous nous sommes retrouvés les six militants vers 10h30 dans le hall de la cantine. Un camarade de la CGT des actifs était présent à notre distribution du TAR. Cette année est une année particulière avec les grandes grèves et manifestations dans notre pays contre le système de retraite que veut imposer le gouvernement pour que les plus pauvres soient encore plus pauvres à 67 ans et que les financiers s'emparent de toutes les caisses spéciales, là il y a beaucoup d'argent économisé par les travailleurs. Dans ce contexte de lutte, le secrétaire du CSE dans un mail a trouvé que "l'on n'était pas les bienvenus" dans sa propriété ??? car ils se sont appropriés les locaux de CE ??? Fait gravissime quand même, d'avoir des idées pareilles. Un petit rappel a été fait le CE, le hall du CE et la cantine appartiennent aux travailleurs. Le secrétaire a un rôle économique et la gestion des activités sociales. Après ce petit intermède et tentative d'intimidation, nos camarades de la CGT avec les tracts dans les bras ont continué la distribution. Évidemment nous avons discuté avec

des retraités et des camarades des anciens services du temps qui passe et qui ne nous rajeunit pas, des bobos de la vie et de la politique du moment. Le mécontentement est grand dans la tête des retraités, cette casse sociale et en particulier les propositions sur la future retraite, interpellent tous les travailleurs pour eux-mêmes et pour les futurs retraités, enfants et petits-enfants. Beaucoup se reconnaissent dans les 60 % qui pensent qu'il faut continuer la lutte pour gagner cette bataille, engagée déjà contre les deux précédents présidents de la république.

Cher camarade toi qui est syndiqué à la CGT rejoins-nous dans notre activité syndicale de la section, des temps forts vont arriver cette année en particulier l'élection de notre mutuelle en janvier 2021. Nous avons besoin de tous nos syndiqués pour la campagne à venir, d'abord dans les débats pour la plate-forme revendicative et la voter, ensuite pour distribuer les tracts et faire signer les pétitions. Nous avons une année riche en actions syndicales.

La CGT des retraités prendra toute sa place.

François Poittevin



Photo Yvon Touil





AG Toulouse SUD OUEST

5 février 2020

C'est une vingtaine de nos anciens, retraités et adhérents de notre section qui se sont retrouvés pour fêter la nouvelle année dans la convivialité et le débat. Comme pour chaque assemblée un certain nombre d'entre nous étaient excusés ainsi que ceux qui avaient tenu à être présents à la manif qui avait lieu en même temps et pour laquelle nous n'avons pas pu être partie prenante.

Yvon Touil Secrétaire national, contrairement à son habitude n'avait pu être présent, ainsi que Michel Wagnez indisponible, c'est donc Jacques Passerat qui au nom du bureau fit le rapport introductif après avoir passé la parole à notre secrétaire Gérard Gilabert pour un récapitulatif de notre activité de l'année 2019. Après l'énumération de nos différentes actions au cours de l'année passé, il évoqua celles et ceux qui nous avaient quittés, mais aussi rappeler l'importance des journées de PENNE pour notre réflexion et convivialité en appelant à renforcer le nombre de présent.e.s.

19 interventions ponctuèrent le débat qui suivit et nombreux.e.s évoquèrent la situation sociale présente, au cours des derniers mois, comment poursuivre, comment adapter au mieux notre organisation, trouver les formes d'action variées et comment celles-ci devaient se poursuivre. L'information et les moyens de se faire entendre fut aussi un sujet évoqué et



pour lequel il faut et faudra malgré la pression des médias trouver des solutions.

Dominique Grimoux élu à la mutuelle nous fit un descriptif de la MNPAF et évoqua différents éléments, mais aussi la prochaine campagne pour un vote auquel ne doit manquer aucune voix en janvier 2021. Nous avons pour cela pris contact avec la CGTAF.

Guy Bourdel nous fit le rapport financier de la section et présenta le budget 2020.

Un vote approuva à l'unanimité le bilan et le budget proposé pour la section.

Gérard Gilabert proposa le renouvellement et le vote de la commission exécutive de la section, Jean-Claude Marty, jeune retraité fut élu comme la commission exécutive à l'unanimité. Un apéro clôtura cette matinée riche en débat et convivialité

Le repas fut pris en commun et on s'est donné rendez-vous à la prochaine manif avant la fête de juin. Une adhésion nouvelle ponctua cette journée.

Cerise sur le gâteau!!!! 190 € furent recueillis au titre de la solidarité et au soutien aux grévistes, auquel s'ajoute le don de la section de 210 € qui ont été versés à la caisse de soutien de la CGT.

J.-C. Chazottes

Membre du secrétariat national de l'USRAF





Notre camarade et ami, Frédéric MOUGIN, administrateur CGT d'Aéroports de Paris nous a quittés le samedi 25 janvier 2020

Jean Robert Perrin lui rend hommage

Sidiailles, le mardi 4 février 2020

Salut mon Fredo

C'est avec un immense chagrin que je t'écris ce dernier courrier, déjà tu me manques, tu nous manques à tous ici, d'abord à ta merveilleuse fille Marie, son frère Boris, ton gendre Camille, à tes petits enfants Maude et Solal à ton frère Brice, à son épouse et sa fille.

Rien ne pourra effacer les souvenirs de 30 années d'amitié, de complicité politique et syndicale sur la plateforme d'Orly.

En tant que secrétaire de l'UL, quand j'ai fait fonctionner ma relation au sein de la direction d'ADP, pour te faire embaucher, je savais que tu étais un professionnel irréprochable et pour le reste, je connaissais aussi tes capacités, et en tant qu' élu CGT au sein du Conseil d'Administration d'ADP, tu as su te faire apprécier et respecté.

Dans toutes tes interventions, et quel que soit ton interlocuteur, tu as toujours privilégié le service public, l'intérêt général, d'ailleurs nous avons monté une association, de ce nom, pour le faire prévaloir dans le Sud Berry.

Que celui qui a dit un jour « les cimetières sont remplis d'irremplaçables » vienne ici, pour mesurer combien tu nous manques déjà, oui, comme disait Brassens, il existe un « trou dans l'eau qui ne se referme jamais. »

Quand tu as acheté cette petite maison à Villers, en 2006, et que tu m'as demandé mon avis sur son état, à ta demande j'y ai fait quelques travaux et, dans la foulée, j'ai acheté, pour ma retraite, la maison d'à côté.

Depuis on s'accompagne chaque jour, on participe aux activités communales et avec notre association « l'intérêt général » nous n'avons pas manqué une seule occasion pour défendre, comme encore tout dernièrement, les services publics, Poste et Hôtel des Impôts, mis à mal dans le milieu rural.

Nous étions complémentaires, nous formions une équipe dans notre village, un peu comme dans cette ancienne émission de télé « la tête et les jambes » on partageait, beaucoup, bien au-delà de l'apéro... ; la rédaction de nos tracts, leur distribution sur le marché, nos petites réunions, nos interventions dans les différentes assemblées publiques, mais aussi quelques fêtes et bon repas, bref nous étions appréciés.

Tu étais, Fédo, ce personnage cultivé, assoiffé de lecture sur l'histoire, toujours à la recherche de la vérité historique, disponible dans toutes les discussions pour argumenter et défendre toujours, bec et ongles, une position de classe.

J'ai perdu un frère mais pour le monde du travail et en particulier pour la classe ouvrière, c'est un Révolutionnaire, pour elle, ta fidélité n'a jamais fait défaut.

Maintenant, pour moi, dans notre association cela va être dif-



ficile, mais aussi pour nous tous, ton expérience, ton point de vue révolutionnaire avec toujours une grande méfiance à l'égard des représentants de l'état, de nombreux élus, des flics, une protection de l'organisation, comme tu disais ; « il faut être savonnette ». Maintenant, sans toi, on va faire pour le mieux.

Voilà mon Frédo, ton tour de piste est terminé, mais il est bien rempli ; attaché parlementaire, responsable aux entreprises à la fédé du V de M, secrétaire de la section du PCF de l'aéroport d'Orly, administrateur CGT au conseil d'administration d'ADP, en passant par tes responsabilités dans notre association Rouge Vif, partout tu as marqué ton passage d'une empreinte profonde, tu étais un monument !

En tant qu'administrateur au CA d'ADP, dans tes nombreuses interventions tu as toujours été écouté, et gare à celui qui cherchait à te brosser dans le sens du poil, la compromission n'était pas de mise, sans doute un héritage de ta grand-mère, colonel FFI du Général de Gaulle, que tu affectionnais tout particulièrement, tu m'en aurais voulu de ne pas avoir mentionné cette référence historique.

Bref, mon Frédo, le temps qui met alloué, pour te rendre hommage, prend fin dans cette instance, pour nous la lutte continue, et c'est le meilleur hommage qu'on puisse te rendre, mais je regrette que tu ne puisses pas assister à la chute imminente du dictateur Macron, ce qui ne saurait tarder !

Avec un clin d'œil et une pointe d'humour, je vais toujours trinquer au programme commun, avec notre ami Jean Claude Vincent.

Je t'embrasse mon Frédo.

Jean Robert Perrin





Les employés parisiens prennent leur place à Orly-Nord en 1977

En été 1976 la CGT aura à affronter la démission du secrétaire du Comité et les démissions de quelques adhérents. Le 1^{er} Airbus 300 est mis en service en novembre. En 1977 le siège social s'installera dans les locaux achetés à Técalémit. Les effectifs d'Orly sont enrichis des personnels de Paris, Rivoli, Castiglione et Ponthieu. Ce sera également l'année du renouvellement des élus au Comité.

Sanctions et démissions de la CGT. La manifestation du 1^{er} mai 1976 va beaucoup nous occuper lors de la commission exécutive qui suivra. Des militants de la Réservation proposent une pétition contre Jean-Pierre Page, secrétaire général de l'UD 94. Il aurait eu un comportement inacceptable et aurait fait preuve de violence dans cette manifestation. Je propose que l'on s'informe de façon plus précise. Le vote de cette motion est révélateur d'une fragilisation du syndicat. Elle a été votée à l'unanimité moins deux voix, celles de Roger Douté de l'hôtellerie et la mienne. Au moment du vote Roger Douté m'a regardé, puis il n'a pas voté la motion !

Des pratiques se généralisent. Une minorité de militants d'Orly-Ouest tente d'imposer des ordres du jour prioritaires et de quitter les séances aussitôt après. J'ai d'ailleurs remarqué qu'au sortir des réunions CGT ils se rendent directement à la CFDT !

Dans cette période des menaces de sanctions sont brandies par la direction. Guy Barbin est menacé de licenciement pour des retards et des histoires de cravate, Pierre Schmidt de mise à pied. Or avec les élus du comité, y compris pilotes, nous représentons une réelle force. Les syndicats seront reçus par la direction ; les navigants entendent comme nous faire respecter le droit syndical : Guy est délégué syndical, Pierre secrétaire du CE. Or je suis fréquemment critiqué par ces militants d'Orly-Ouest pour ne pas traiter la question avec l'énergie qui conviendrait ; autrement dit il faudrait organiser au plus vite des arrêts de travail. Or je ne tiens pas à ce que la CGT agisse seule, je privilégie la force unitaire ; j'essaie aussi d'éviter la grève trop précoce quand elle n'est pas indispensable dans la construction d'un rapport de force.

Willy est désigné pour faire partie du conseil de discipline qui doit statuer. Il se souvient avoir reçu la visite à son domicile à Arcueil de Pierre Schmidt et Guy Barbin qui lui ont suggéré de laisser sa place à Robert Le Gourrierec de la CFDT ! Or en 1976 la CFDT évolue. Edmond Maire, secrétaire confédéral depuis 1971 a adhéré au Parti Socialiste en 1974. L'autogestion et l'unité d'action avec la CGT ont fait long feu. Cela a des effets concrets à Air Inter.

Le dénouement se dessine. Les avocats de la direction et du CE, Roland Rappaport, sont chargés de trouver un terrain d'entente entre les deux parties. On aboutit enfin : Pierre n'aura pas



de sanction, Guy sera muté à la Réservation. Presque aussitôt Pierre démissionne de son poste de secrétaire du CE pour y être présenté à nouveau par la CFDT. Ils pensaient emmener avec eux beaucoup de syndiqués CGT, ils ne sont partis qu'à six du passage à Ouest, ainsi que quelques syndiqués de la Réservation.

L'un d'eux, Jean Lacoste, agent de passage, a été embauché en septembre 1973. Il a une licence d'anglais ce qui est précieux au Passage. Il s'est syndiqué à la CGT lors de la grève de 1974. Avec Bernard Montagne « *j'ai bien accroché au personnage ; Bernard est vraiment sympa... Pierre Schmidt est un ami. Aussi j'ai quitté la CGT avec Pierre et Guy Barbin par suivisme* ».

Madeleine est à la Réservation de Paris à l'époque et se souvient de l'arrivée Guy. « *Quand Barbin est arrivé à la CGT, les avis étaient partagés, mais beaucoup de gens étaient hostiles, surtout ceux qui connaissaient ce qui s'était passé à Orly* ».

A Corentin précisément Esperanza Pinna est embauchée en 1977. Elle y reste 3 ans avant de rejoindre l'escale d'Ajaccio où l'on est polyvalent : Passage ou Réservation selon les besoins. Dans les années 1980 Espéva se syndique et sera bientôt élue au comité d'entreprise. Seule syndiquée à l'escale et militante elle aura fréquemment le soutien de ses camarades d'EDF.

3- Notre activité au CE à partir de 1977.

Après les démissions de 1976 on a pu travailler sérieusement et par exemple se poser la question de présenter une candidature de secrétaire du comité aux élections de 1977. Ce sera la mienne et je serai élu avant la fin du printemps. Sont élus également Evelyne Lebrun, Bernard Montagne, Michel Barrier... au total nous avons 4 sièges titulaires. Je tenterai de mener à bien quelques évolutions ou pratiques nouvelles en duo avec Evelyne Lebrun, trésorière adjointe.



D'abord en matière d'effectifs je souhaite créer un poste de comptable. J'avais constaté que précédemment Christiane Maesen, élue CE et trésorière adjointe, passait l'essentiel de son temps à faire des opérations comptables ; ce fut Alain Brignot qui fut recruté. Je souhaitais qu'Evelyne Lebrun qui remplaçait Christiane dispose de son temps d'élue. Alain travaillera avec Georges Callivrousis, commandant de bord SNPL élu au CE.

Avec Evelyne en particulier nous avons activé les déplacements dans les escales en province dans le cadre de la Commission des conditions de travail. J'avais participé à un stage à l'Institut des Sciences Sociales et du Travail à Sceaux et cette idée m'était venue. Nous utilisions des billets Service pour nous déplacer au compte du Comité. Nous y faisons un vrai travail syndical. Il nous fallait souvent semer le patron local qui nous collait le train. Par exemple, le 24 juin 1976 nous étions ensemble à Marseille. Avec Evelyne nous étions très complémentaires.

Deux remplacements ont été effectués parmi le personnel du CE, l'un avec Martine Naour qui devint secrétaire administrative, l'autre avec Madeleine Leclerc comme bibliothécaire. Robert Le Gourriec, CFDT, tenta de faire capoter son recrutement ; avec JP Lemarchand on a monté une commission qui a contrôlé le déroulé du recrutement et démontré toute absence de favoritisme : on ne l'a plus entendu sur le sujet, lui qui, élu au bureau, n'y faisait strictement rien.

Enfin je proposai de réaliser une enquête auprès du personnel sur les activités sociales. Étant en contact avec les militants CGT d'Air France à la fédération, je pompai largement celle qui avait été faite par leur CCE. La direction de l'informatique d'Air Inter me donna les indications nécessaires pour d'abord la faire saisir par les secrétaires administratives. Ces dames étaient plutôt réticentes à ce type de tâche qui était nouveau ! La saisie effectuée, la direction de l'informatique a traité les résultats. Il me semble qu'ils ont été utilisés lors des mandats suivants par Bernard Montagne et Lionel Minosio qui militaient à la commission des activités sociales, Lionel en deviendra le président au cours du mandat suivant.

Les élus du CCE d'Air France invités au CE d'Air Inter

Nous recevions en 1976 le premier Airbus 300, équipé de 280 sièges avant densification. L'aménagement cabine sera modifié pour ajouter une neuvième rangée de sièges ce qui nécessitera de gros travaux notamment en matière de câblage.

Le grand entretien sera réalisé dans le cadre du groupe européen Atlas. Ainsi la flotte Air Inter sera incluse dans celle d'Air France qui de ce fait aura sa part accrue dans les tâches d'entretien avions ou moteur. Aussi avec Evelyne on invitait les élus du CCE d'Air France à nous rendre visite pour examiner la situation. Ils sont venus à quatre, Gérard Gaudicheau, Jacques

Manigold, et deux élus d'autres syndicats. Nous leur avons présenté les informations dont nous disposions sur les conditions d'entretien qui prévaudraient à Air Inter ; au cours de l'échange nous avons constaté que nous étions plus informés qu'eux dans leur propre entreprise.

Danse avec les tomates farcies

A la Réservation à Paris comment vit-on cette période ? Narré Godest est agent de réservation. Son travail se passe au téléphone. Intensément. Les temps de pause sont comptés ; il y a certes la temporisation qui a nécessité une activité revendicative et qui a été accordée. Les agents sont surveillés : « *dès qu'une communication prend fin, le superviseur vous en passe une autre* ». Et toute la journée il en est ainsi.

Je suis allé dans quelques services Réservation d'Air Inter. Celui qui m'a le plus impressionné c'est celui de Nantes où nous sommes allés, Madeleine et moi. Nous visitons Bouguenais dans le cadre de la commission des conditions de travail. Dans les réservations c'était l'époque des équipements avec tambours. Il y avait une dizaine d'agents, majoritairement des femmes. En notre présence quand la chef sortait elles parlaient librement, elles avaient beaucoup de choses à dire ; dès qu'elle rentrait silence radio ! Avec Madeleine nous sommes aussi allés à Nice.

Que se passe-t-il dans la tête de ces personnes assignées à un tel type de fonction ? Narré nous raconte un jour une communication. Était-elle fatiguée ? Avait-elle un petit creux dans l'estomac ? L'oreille branchée au téléphone, le bras qui tient le combiné, Narré donne certainement les informations qui conviennent. Mais en même temps rêves, besoins et envies se donnent libre cours. Elle a, nous dit-elle, sous ses yeux, un plat de tomates farcies fort appétissant, de quoi rassasier la moitié du service. L'histoire ne dit pas sur quel vol souhaitait voyager le ou la passagère !

L'horaire variable fait son apparition.

En 1977 le siège de la compagnie s'est déplacé de la rue de Rivoli à Paris à Paray-Vieille-Poste. Ce déménagement concentrait une partie non négligeable des travailleurs de l'entreprise à l'aéroport d'Orly. En 1974 la direction avait acheté le bâtiment à Téalémit qui délocalisait son entreprise en province. Après les travaux de modernisation et d'adaptation du bâtiment principal de 5 étages la direction générale s'y installait en juillet 1977 ainsi que la direction du Personnel, le service des Recettes commerciales, etc. C'est une arrivée importante et enrichissante quant aux effectifs employés et en revendications. Pour les horaires variables c'est principalement Evelyne, les militantes et militants de ce secteur qui seront à la manœuvre et obtiendront une plage fixe de 10 à 16 heures. C'était sans doute le secteur administratif le plus revendicatif de l'entreprise.

Amiante à l'aéroport

J'ai été embauché à l'aéroport de Lyon-Bron en 1970 à Air Inter pour travailler au garage comme mécanicien. On y réparait les matériels de piste. On a donc travaillé sur des freins et des embrayages dont certains composants comportaient de l'amiante. Plus tard à Saint-Exupéry il en a été de même, jusqu'à mon départ en FNE en 1997. Or Air France a été tenue de fournir la liste des travailleurs qui avaient été exposés à l'amiante. Et en 2006 il nous a été proposé, à mes collègues et à moi, de nous présenter pour des examens de santé. J'y suis allé et ai passé un scanner. En 2018 on m'a reconnu des plaques pleurales avec asbestose. J'ai reçu 2 000 euros à titre de maladie professionnelle.

Dans un mois je vais me rendre à nouveau dans un hôpital à Lyon pour de nouveaux examens.

René Lépousé, Section Lyon





« Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le Programme du conseil national de la Résistance... »

D. Kessler, ancien vice-président du MEDEF (octobre 2007)

Dans les années qui ont suivi la Libération, la Bourgeoisie Française qui préférait « Hitler au Front Populaire » a été contrainte d'accepter les avancées sociales que prônait le programme du Conseil National de la Résistance. C'est en particulier la mise en place de la Sécurité Sociale qui couvre la santé et la vieillesse, la famille et les accidents du travail au sein d'une caisse unique avec une cotisation unique.

Au fil des décennies, le Patronat n'aura de cesse de « détricoter » ce conquis social qui a placé notre Pays en tête des Pays industrialisés pour la santé et la qualité de vie à la retraite

Le projet de Loi sur la retraite du Président Macron n'est que l'aboutissement de ce détricotage.

Des ordonnances de 1967 au projet de loi sur la retraite de 2019/2020

- 1967 : Ch De Gaulle/G Pompidou. Les ordonnances Jeanne-ney séparent les caisses et suppriment la compensation entre les différentes « branches » (maladie, Vieillesse, accident du travail, famille) faisant ainsi disparaître l'un des fondements de la protection sociale, la caisse unique. Elles augmentent les cotisations salariés et diminuent les remboursements
- De 1980 à 1993 les mauvais coups continuent de s'abattre sur la Sécurité Sociale. Dans la période 1981/1984 instauration

du forfait hospitalier ; mise en place d'un budget global annuel par établissement hospitalier en remplacement du financement à l'acte etc. Puis est introduite la possibilité de modifier par décret l'âge de départ en retraite, le montant de la pension et le niveau des prestations (maladie et famille).

- Entre 1986 et 1988 Jacques Chirac s'attaque aux affections de longue durée
- Après sa réélection F Mitterrand et son premier ministre Michel Rocard renforce le processus de « maîtrise des dépenses de santé » : déremboursement massif de médicaments, restructuration des hôpitaux. au 1^{er} janvier 1991 mise en place de la CSG au taux de 1,1 %, c'est le début de la fiscalisation. La part des cotisations diminue dans le financement de la sécu notamment patronales.
- 1993 : la réforme Balladur des retraites. Sous l'impulsion de M. Rocard un livre blanc sur les retraites préconise la modification des conditions de départ et du calcul du montant de la pension.
- E Balladur, fraîchement nommé 1er ministre, allonge la durée de cotisation de 37,5 annuités à 40, et fait passer progressivement la base de calcul de la pension des 10 meilleures années à 25 meilleures années. À l'origine l'idée en calculant sur les 10 meilleures années était d'éliminer au maximum les aléas de la vie (chômage, période de bas salaire et.) en passant



la base de 10 à 25 ans non seulement le montant de la pension baisse mécaniquement mais pour ceux qui ont eu des carrières discontinues ou des fluctuations de revenus, ces aléas sont réintroduit dans le calcul.

- L'augmentation des pensions n'est plus calculée sur l'évolution du salaire moyen ouvrier mais sur l'évolution des prix... à la main du gouvernement.

- Depuis l'entreprise de démolition se poursuit. Par exemple 1995 Juppé création des lois de financements de la sécurité sociale, 2002 Barcelone, Chirac et Jospin approuvent l'objectif d'augmenter progressivement de 5 ans l'âge moyen de cessation de l'activité professionnelle.

- Par la suite réforme de l'assurance maladie (médecin traitant, médicaments génériques, contributions forfaitaires diverses) reculs successifs de l'âge de départ en retraite, réformes de l'hôpital...

- Le projet de Loi sur la retraite soumis en première lecture à l'Assemblée Nationale ce 17 février se veut être en matière de retraites le coup final porté au système mis en place après 1945 et ceci pour le plus grand profit du capitalisme au détriment des salariés

Et maintenant : ouverture aux assurances privées de la branche maladie

la mise en place de l'obligation de signatures de contrats d'assurances complémentaires santé dans toutes les entreprises (ANI) prépare la revanche des assurances privées. Elles sont aidées en cela par les directives européennes décidées par nos gouvernants qui organisent la disparition des mutuelles et le regroupement des groupes d'assurances. Parmi les derniers en date qui nous concernent comme retraité-e-s Air France la fusion Médéric Humanis (nos caisses ARCOO et AGIRC) ou AESIO MACIF (la MNPAF appartient à l'UMG MACIS MUTUALITÉ).

Ces regroupements en grands groupes à fortes structures financières préparent la disparition de la Sécurité Sociale avec les risques que cela implique : pour être bien remboursé il faudra être bien assuré. La sécu ne rétribue aucun actionnaire au contraire des grands groupes d'assurances

La nécessaire mobilisation pour reprendre ce qu'ils nous ont volé

La CGT s'est toujours opposée à la destruction du seul acquis important dans le domaine social issue de la Résistance. C'est une attitude révolutionnaire car cette avancée trouve sa source dans les travaux du CNR. Ambroise Croizat disait en août 1944 devant l'Assemblée : « Cette unité (de la Sécurité Sociale) s'affirme d'abord sur le plan financier, car il s'agit d'aménager une redistribution partielle du revenu national. (...) l'unité de la sécurité sociale s'affirme sur le plan social. Il s'agit en effet d'apporter les moyens d'existence à des familles manquant de ressources, de sauvegarder le capital humain du Pays... ».

Ce rappel est destiné à nous conforter dans la volonté de tout faire pour stopper la casse en cours de la sécu, la bataille n'est pas finie, tous nous devons rester mobilisés chacun selon ses capacités en participant ou en faisant participer aux actions à venir, en interpellant les actifs pour qu'ils se mobilisent encore plus nombreux. Cela passe aussi par l'interpellation de nos anciens collègues qui ne sont pas ou plus syndiqués.

Appel à écrire dans le journal Transports Aériens

Vous êtes retraité.e et vous exercez une activité bénévole.

Faites-nous part de votre expérience, de vos difficultés, de vos espoirs.

Envoyez-nous une contribution pour mieux faire connaître la contribution des retraité.e.s à la vie sociale et économique du pays.

usrairfrancecgt@gmail.com





La Section Sud Est, toujours dynamique



Nos derniers rassemblements sur la Canebière ne sont pas comparables à ceux que nous avons vécus depuis le 5 décembre... mais il y a eu d'autres types de manifestations : descente aux flambeaux, distribution de tracts dans les entreprises privées, caisse de solidarité avec organisation de loto, réunions avec des politiques et surtout le blocage le 1^{er} février des portes d'une grande enseigne commerciale (GROS SUCCÈS).

Lors des manifestations suivantes on a vu un turn-over chez les grévistes à savoir une partie travaillait pendant que l'autre manifestait (fin de mois oblige...); les retraités toujours présents!!! à ce jour beaucoup de militantes et militants sont impliqués dans les batailles municipales qui se jouent autour de l'étang de berre et sont donc moins disponibles, bien sûr lors de nos rassemblements...

Quant à notre USRAF, toujours dynamique, réunion le 28 février avec plusieurs points à aborder :

- Reforme des retraites
- Les prochaines élections de notre MNPAF
- L'escale de MRS, des escales de provinces et les conséquences du PPV 2020, notre camarade Serge Bodrero viendra nous en parler...

**Notre prochaine mobilisation
le 27 février**

Charly Ottavi
Secrétaire de la Section Sud Est





Pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales



Le 27 février 2020, la CGT a appelé à des mobilisations contre les répressions et pour la défense des libertés syndicales

Chaque année, la répression contre toute forme de contestation sociale est toujours plus dure et brutale. En effet, les différentes formes d'antisyndicalisme et les atteintes au droit de manifester, au droit de grève et d'actions syndicales ne cessent de se développer.

Elles s'inscrivent dans un répertoire d'action gouvernemental et patronal qui consiste à entraver et limiter les initiatives de celles et de ceux qui agissent pour exprimer leur désaccord, de celles et de ceux qui veulent être acteurs et actrices dans et hors le lieu de travail.

Cette répression institutionnelle est organisée par le gouvernement, notamment par un maintien de l'ordre violent lors des manifestations, des interpellations et poursuites judiciaires abusives, un arsenal législatif répressif, des expulsions des syndicats des Bourses du travail. Elle l'est tout autant par les employeurs publics ou privés, par les poursuites disciplinaires ou judiciaires, par l'instauration de discriminations quotidiennes vis-à-vis des militant-e-s, par les entraves à l'exercice syndical favorisées par des lois qui, tout en annonçant renforcer le dialogue social, s'attaquent au droit du travail en limitant les moyens de l'action militante.

Toutes ces formes de répressions et de discriminations ont un triple impact : elles réduisent les capacités d'action des syndicats et font payer un lourd tribut aux militantes et militants ; Elles dissuadent la syndicalisation des salarié-e-s et donc leur engagement dans l'action collective ; elles fragilisent les collectifs de travail dans leur capacité à se défendre, à faire respecter leurs droits et en gagner de nouveaux.

La bataille pour les libertés syndicales et collectives, contre la répression gouvernementale et patronale, est fondamentale pour de nouvelles conquêtes sociales.

La CGT appelle à faire de la journée de grève et de manifestations du 27 février pour le retrait de la réforme des retraites par points, un moment fort sur la thématique des libertés syndicales.

Mobilisons-nous sur tout le territoire, dans les lieux de travail, devant les préfectures ou les sièges patronaux pour :

- l'abrogation de la loi anti-casseurs ;
- l'arrêt des entraves administratives à la liberté de manifester ;
- le respect du droit de grève et la réduction voire la suppression du délai de préavis pour engager un mouvement de grève, ainsi que du service minimum dans les professions ou il n'y a pas de besoin vital ;
- l'arrêt des poursuites pénales et disciplinaires contre les militant-e-s dans le cadre d'actions de mobilisation ;
- l'amnistie pour toutes celles et tous ceux déjà condamné-e-s ou sanctionné-e-s ;
- des moyens suffisants donnés pour l'exercice syndical (temps syndical, locaux, Bourse du travail...);
- l'interdiction des armes de « guerre » (LBD, grenades...) lors des manifestations ;
- la création d'un organe public indépendant de la police et de la gendarmerie pour enquêter sur les plaintes déposées suite à des violences des forces de l'ordre ;
- la mise en place immédiate d'une enquête parlementaire sur la gestion du maintien de l'ordre lors des mobilisations sociales.





Le 29 février, le gouvernement a décidé d'utiliser l'article 49.3 de la constitution pour faire passer, sans vote, sa loi scélérate de casse des retraites.

Faute de convaincre, il a choisi la contrainte et le passage en force!

Une seule réponse s'impose, la mobilisation!

SOUTENEZ les grévistes

Confédération générale du travail

La CGT a créé une caisse en solidarité aux grévistes mobilisés pour gagner une réforme des retraites plus juste et plus solidaire. À présent vous pouvez souscrire en ligne. L'engagement dans la grève reconductible de nombreux secteurs professionnels donne confiance et espoir pour gagner l'abandon et un autre projet de réforme du système de retraite. Nombreux sont ceux qui souhaitent apporter leur soutien, leurs encouragements aux salariés en lutte en contribuant financièrement. Ainsi, si vous souhaitez apporter votre soutien financier aux salariés engagés dans la grève reconductible, la Confédération Générale du Travail organise la solidarité financière qui leur sera entièrement dédiée avec une redistribution transparente entre les divers secteurs professionnels concernés.

Trois manières de contribuer à la solidarité financière :

- En ligne sur le site : <https://www.ucr.cgt.fr/>
- Par chèque :
à l'ordre de « **Solidarité CGT Mobilisation** » adressé à :
« Confédération Générale du Travail Service Comptabilité »
263 rue de Paris
93100 Montreuil
- Par virement
(informations bancaires dans le RIB en téléchargement)

Téléchargements sur <https://www.ucr.cgt.fr/>

TRANSPORTS AÉRIENS LE RETRAITÉ

Directeur de la publication : M. Yvon TOUIL - « Union Syndicale des Retraités d'Air France - CGT Orly Fret 693 - 94394 ORLY AEROGARE CEDEX » - Tél. : 01 41 56 04 04
Courriel : usrairfrancecgt@gmail.com - Administration : 263, rue de Paris - 93100 Montreuil - Commission paritaire n° 1119-S-07064 - Imprimé par Rivet Presse Edition Limoges.

